

SELON KARIM DJOUDI

Les compagnies d'assurances ne seront pas privatisées

«Il n'y a pas besoin de privatiser mais besoin de nouveaux intervenants de qualité dans le secteur des assurances», assure le ministre des Finances, Karim Djoudi. Ce dernier relève que les dossiers d'agrément de plusieurs compagnies étrangères d'assurance sont à «l'étude, en fonction de nos besoins».

Chérif Bennaceur - Le secteur assurantiel national croît de 15% chaque année. Ce secteur compte 16 sociétés dont 5 publiques, 7 à capitaux privés, deux mutuelles et 2 sociétés spécialisées. Le réseau de distribution des assurances comprenait fin 2006 quelque 1214 points (817 agences directes et 397 agents généraux) ainsi que 21 courtiers, 62 caisses régionales et 47 bureaux locaux de la mutuelle agricole.

Pour Abdelaziz Belkhadem, ce secteur qui a affiché, en 2007, un chiffre d'affaires de 53 milliards de dinars recèle «des opportunités d'investissement et de croissance susceptibles de répondre aux attentes des investisseurs dans le domaine des assurances dont le rôle ne se limite plus à la couverture de tous les risques mais s'étend à la

satisfaction des besoins de tous les secteurs, en s'adaptant aux progrès scientifiques et technologiques». Abondant dans le même sens, en marge de ces assises, le ministre des Finances, Karim Djoudi, a indiqué que le marché algérien croît de 15% annuellement et que l'offre de produits et prestations d'assurance se diversifie de plus en plus et de manière adaptée aux spécificités nationales, quoique le ratio primes perçues/produit intérieur brut ne soit que de l'ordre de 1% et que le taux de couverture assurantielle et même bancaire ne soit que de 1 point de vente pour 28 000 habitants.



Une grande diversification de l'offre de produits et prestations.

tique d'assurance davantage connue par la population, un nombre de points de vente conséquent, une bonne perception des risques et la possibilité de placement des excédents collectés par les compagnies d'assurance sur le marché financier domestique.

Toutefois, Karim Djoudi a affirmé qu'«il n'y a pas besoin de privatiser mais besoin de nouveaux intervenants de qualité dans le secteur des assurances».

Des intervenants qui peuvent contribuer à la satisfaction de ces prérequis selon le ministre des Finances, écartant de facto le recours à la privatisation

des sociétés d'assurances publiques.

En rappelant que le secteur public assurantiel est constitué de 4 sociétés multibranches (CAAR, SAA, CAAT et CASH) et d'un réassureur national (CCR). En ce sens, le ministre des Finances a indiqué que les dossiers d'agrément de plusieurs compagnies étrangères d'assurance sont à «l'étude» au niveau de son département.

Sans révéler le nombre ou l'identité de ces postulants, des compagnies du Golfe étant en lice, Karim Djoudi a précisé qu'il s'agit de se déterminer en fonction de nos priorités et besoins.

C. B.

PRIVATISATION DU CPA ET DE LA BDL Rien de nouveau

En marge des assises de la 35^e conférence de l'OAA, le ministre des Finances, Karim Djoudi, a indiqué qu'il n'y avait rien de nouveau concernant le processus de privatisation des deux banques publiques (CPA et BDL), un processus suspendu concernant la privatisation du CPA.

C. B.

FORMATION D'INGÉNIEURS ALGÉRIENS AU JAPON

Départ aujourd'hui du premier groupe

Un premier groupe de quinze ingénieurs algériens encadrés par deux experts des Universités de Tiencen et Houari-Boumediène s'envolera, aujourd'hui, à destination du Japon pour un stage de formation de 40 jours. La cérémonie de départ de cette première promotion a été organisée, hier, au siège du ministère des Travaux publics, en présence du ministre Amar Ghoul.

Lotfi Mérad -Alger (Le Soir) - Initiée par le ministère des Travaux publics et le consortium japonais Cojalex, cette formation portera principalement sur l'utilisation des technologies antisismiques dans la construction des ouvrages d'art et des tunnels. Le Japon détient une grande expérience dans ce domaine. Ce programme de formation intervient dans le sillage de la mise en œuvre de la convention cadre signée par les deux parties en avril dernier et qui comprend également la réalisation par la partie japonaise d'un centre de contrôle de la qualité. Elle touchera à terme près de 90 ingénieurs algériens qui, à leur tour, devront encadrer les travailleurs algériens au niveau des futurs projets structurants du pays. Il s'agit donc de mettre en place un portefeuille de compétence et de main-d'œuvre qualifiée pour le suivi des grands projets, particulièrement dans le secteur des travaux publics. Il convient de rappeler que le groupement Cojalex est constitué des plus importantes entreprises japonaises spécialisées dans la conception, le management et la construction des grands projets d'infrastructures. Il est en charge de la réalisation du lot unique est de l'autoroute Est-Ouest sur 399 km entre Bordj-Bou-Arreridj et El-Tarf. La conduite des chantiers est assurée par 150 ingénieurs japonais répartis sur les 12 tronçons. Aussi, 3 235 travailleurs algériens sont impliqués dans la réalisation de ce lot. A la réception du projet en mars 2009, le chantier aura employé 8 770 expatriés et 19 425 Algériens. Actuellement, on compte 500 ingénieurs japonais travaillant en Algérie dans plusieurs secteurs, dont l'hydraulique et les travaux publics.

L. M.

LE PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE NATIONALE DE L'AGRICULTURE :

«Les banques pénalisent la production nationale»

«Les banques algériennes font piétiner le développement de l'agriculture. Elles ne jouent pas le jeu et sont en grande partie responsables du fait que les capacités de production sont limitées et que beaucoup d'agriculteurs sont suffoqués et ne peuvent pas exploiter toutes les surfaces dont ils disposent». Plus qu'un constat, il s'agit là d'un sévère réquisitoire dressé par le président de la Chambre nationale de l'agriculture, M. Ouled Hocine Mohamed Chérif, à l'encontre des banques nationales.

Rosa Mansouri -Alger (Le Soir) - Invité hier au forum de la radio Chaîne 1, M. Ouled Hocine n'a pas été tendre envers les banques et particulièrement la BADR, qu'il n'estime pas suffisamment reconnaissante pour le secteur, qui pourtant, lui a valu son aisance financière prospère aujourd'hui.

Lorsque le président de la République a décidé, en 1999, d'effacer la dette des agriculteurs évaluée à 1 400 milliards de DA, les banques étaient les premières bénéficiaires de cette mesure, puisqu'elles ont récupéré leurs fonds et ont développé leurs activités, grâce à cette aubaine.

«Les banques, aujourd'hui, sélectionnent les bénéficiaires des crédits et font du favoritisme», dénonce l'invité de la radio, qui

appelle à l'intervention de l'Etat et particulièrement du ministère des Finances pour mettre fin à ces pratiques et redéfinir le rôle des banques dans le développement du secteur agricole. P

our mieux illustrer ses propos, le président de la CNA a estimé les besoins en financement agricole à 15 milliards de DA. Selon lui, les agriculteurs algériens ne sont pas motivés alors qu'ils peuvent aller jusqu'à 15 milliards de dollars de production agricole.

Par ailleurs, M. Ouled Hocine est intervenu sur plusieurs autres points liés au secteur, notamment sur la sécurité alimentaire, actuellement menacée par une baisse de la production mondiale, face à une demande accentuée. Sur cette question, l'orateur atti-

re l'attention du gouvernement sur la nécessité de prendre des mesures urgentes pour développer la production locale et assurer une autosuffisance pour certains produits alimentaires. Il assure, toutefois, que la production nationale couvre les deux tiers de la consommation.

Mais concernant les prix des produits agricoles, l'invité de la radio a lié cela à toute la chaîne de distribution, voire de commercialisation qui est défectueuse et sur laquelle se penchent ces jours-ci, les ministres du Commerce et de l'Agriculture pour la mise en place d'une réglementation stricte qui régule le marché des produits agricoles.

En fait, ce qui est attendu c'est de redonner à l'agriculteur son véritable statut, actuellement flou. La marge de bénéfice de celui-ci est très minime alors que le produit arrive sur le marché à un prix exorbitant.

Une situation engendrée par une absence de contrôle et de régulation des autres métiers liés au secteur de l'agriculture et dont les retombées sont néfastes pour l'exploitant agricole.

Le président de la Chambre nationale de l'agriculture tenait à rassurer et révèle que le gouvernement annoncera dans les prochains jours les coûts des produits agricoles à la sortie des coopératives et les marges des intermédiaires, afin que l'agriculteur puisse bénéficier de marges de bénéfice plus importantes et lui permettent de s'investir davantage.

Interrogé sur le projet de l'importation des génisses décidée par le ministère de l'Agriculture et qui n'a pas encore vu le jour, M. Ouled Hocine a souligné, à ce propos, que «l'Algérie a inspecté le marché mondial et ne trouve pas d'offre à sa demande».

Les besoins recensés sont de l'ordre, en effet, de 145 000 génisses. «Tous les pays demandent à renouveler leur troupeaux, ce qui pose le problème de disponibilité», dit-il, faisant remarquer que l'Algérie a pris d'autres dispositions, notamment le développement de la recherche en matière de la reproduction animale.

R. M.